

## L'AGRAM Limbrassac

### Proposition d'intervention « Accompagner à choisir & donc à renoncer »

#### 1. L'AGRAM Limbrassac

L'AGRAM est une association créée en 2021 par des habitant·es de Limbrassac et des alentours pour agir globalement dans leur village. Elle est issue d'une dynamique artistique et artisanale présente sur le village depuis longtemps. Elle gère aujourd'hui différents lieux qui lui appartiennent ou lui sont mis à disposition et lui permettent d'articuler différentes missions et activités pour les habitant·es du village et les personnes venant de l'extérieur.

L'association fonctionne en gouvernance collégiale via un comité de pilotage composé de 11 membres, elle aspire à l'horizontalité, nourri de la confiance à priori et prend ses décisions au consentement. Elle est structurée en commissions, groupes d'action pratique (GAP = temporaire) et groupes d'usagers (GUS = permanent) qui sont autonomes dans leur fonctionnement et prise de décision (dans la limite d'engagement financier conséquent) et mobilisent des bénévoles.

L'association semble fonctionner sur des bases saines et un collectif solide qui se connaît bien. Elle a déjà mené de longues discussions, structuré ses réunions, rédigé des documents fondateurs, mené à bien des chantiers et organisé des événements. Chacun·e y trouve sa place, l'outil collectif est opérationnel, les événements sont divertissants et la communication formelle et informelle fluide.

L'association est aujourd'hui à un moment important de son histoire suite à l'achat d'une grange, située au centre du village, en propriété collective via une campagne de financement participatif et un fonds de dotation. Cette grange a pour vocation d'être un lieu central, convivial, polyvalent, hybride et modulable. Aux vues des envies et des contraintes, son aménagement va nécessiter des arbitrages et probablement l'affirmation de choix.

#### 2. État des lieux

L'AGRAM sollicite La Volte pour l'accompagner à avancer sur le projet de travaux et d'aménagement de cette grange. L'association a réalisé une enquête sur les désirs, envies et besoins de ses adhérent·es. Il en ressort que l'ensemble des activités envisagées ne pourront être menées dans cet espace, certaines étant incompatibles entre elles.

Le travail de recensement d'activité étant fait, une analyse plus fine des besoins, contraintes et travaux nécessaires doit être menée pour pouvoir faire des arbitrages entre les différentes options. Une fois la sélection faite, une

répartition des espaces, sur plan, permettra d'envisager les différentes phases de travaux. Un engagement et une réflexion sur l'amorçage des actions doit permettre de passer à l'action rapidement.

L'association souhaite prendre soin de cette étape pour entendre la parole de toutes et tous sans enjeux de pouvoir sur l'utilisation future de la grange, prendre une décision et être sûre que tout le monde est d'accord, pour ne pas prendre le risque que cette décision soit remise en question. Choisir c'est renoncer ! Ce qui pourra s'imbriquer s'imbriquera et les incompatibilités d'usages seront tranchées.

**Pour se faire l'association doit se poser la question de qui décide (seulement le comité de pilotage ou pas ?) et qui est invité à prendre part à ces journées de travail.**

En plus des 11 copilotes, sont invitées à participer à ces journées les personnes qui ont manifesté leur envie de participer à la suite de la réflexion dans le questionnaire qui avait été diffusé, soit environ 25 personnes plus ou moins proches du noyau dur. L'ensemble de cette assemblée réunit pour l'occasion participera donc à la prise de décision, que celle-ci ait lieu le 1er ou le 2ème jour d'accompagnement de La Volte. Les éventuel·les absent·es à ces journées ou à la journée de prise de décision en tant que telle n'y participeront donc pas.

A l'image de la posture proposée lors d'un forum ouvert, le groupe a confiance que ce sont les bonnes personnes qui seront là au bon moment pour prendre les bonnes décisions.

### 3. Notre posture de travail

Toutes nos interventions vont dans le sens d'accompagner les collectifs à travailler les éléments suivants :

#### > Pour les individus

- Définir la place de chacun.e dans le collectif.
- Penser les rôles de chacun.e et leurs implications.
- Identifier et nourrir des postures facilitant la coopération.

#### > S'organiser collectivement

- Penser une organisation collective.
- Définir ou redéfinir des temps collectifs et mandats (rôles, missions).
- Expérimenter des outils de fonctionnement collectifs.

#### > Expérimenter la gouvernance partagée

- S'appropriier les principes et postures d'une Gouvernance Partagée.
- Tester des outils et méthodes de gouvernance partagée en situation réelle.
- Définir des périmètres de responsabilités et de redevabilités clairs et agiles.

#### > Être & faire ensemble

- Le format résidentiel permet au groupe de vivre ensemble et ainsi de partager des temps informels propices à fédérer un collectif. Ces temps peuvent demeurer totalement libres et improvisés ou bien être l'occasion de propositions spécifiques provenant des un-es et des autres (balades, projections, jeux, ...).

- Lorsque le format résidentiel n'est pas possible, nous pouvons fractionner les temps de travail, à ce moment là un temps de reconnexion entre les membres du groupe et le projet collectif est nécessaire.

## 4. Le déroulement

« *Tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin* ».

L'enjeu de la coopération et de la participation est un processus long, faire ensemble demande du temps pour construire ensemble, c'est pourquoi nous envisageons notre intervention comme un accompagnement spécifique.

La participation et la mise en action ne peuvent reposer seulement sur un nombre limité de personnes ressources au quotidien de l'association. Pour perdurer au long court, elles doivent être portées par toutes et tous, c'est pourquoi nous proposons de transmettre des outils, méthodes et postures à un collectif afin qu'il puisse les faire vivre en notre absence.

Cf. le document « Nos principes d'interventions » annexés à cette proposition.

**Nous proposons ici un accompagnement sur 2 journées, les jeudi 23 novembre & lundi 4 décembre, à la Maison bleue à Limbrassac, de 9h à 17h** (accueil dès 8h30 pour un démarrage à 9h et possibilité de finir un peu après 17h sans toutefois dépasser 18h).

- **Jour 1**

Objectifs :

- Définir des critères d'arbitrage
- Clarifier et préciser ce qu'implique chacune des activités envisagées (m2, coût des travaux, aménagement, ...)
- Prendre en compte l'ensemble des contraintes du lieu et des activités envisagées
- Envisager différentes possibilités d'imbrication et leurs conséquences
- Voir apparaître des tendances réalistes et les nécessités d'arbitrage
- Faire émerger les questions, vérifications, discussions nécessaires avant la 2ème journée

Méthodes envisagées : travail en sous-groupe, boîte canadienne, projection sur plan, schématisation

*Les 10 jours entre ces 2 journées de travail pourront notamment permettre de prendre des renseignements supplémentaires, solliciter des avis, vérifier la faisabilité de travaux envisagés, consulter le comité de pilotage à tête reposée et avec un peu de recul pour entériner une décision par exemple ou tout autre nécessité apparue en fin de 1ère journée.*

- **Jour 2**

Objectifs :

- Compléter les critères d'arbitrage en fonction des retours

- Formuler des propositions d'aménagement de la grange et d'organisation des activités
- Sélectionner les propositions réalistes et réalisables
- Arbitrer sur une des propositions réaliste et réalisable
- Envisager la mise en œuvre de ce choix
- Valider la décision au consentement
- Si pas de consentement alors ré-arbitrage d'une proposition et ainsi de suite jusqu'à validation au consentement

Méthodes envisagées : gestion par consentement, 6 chapeaux, élection sans candidat.

Privilégiant le vécu sur le prévu, les différentes séquences pédagogiques seront adaptées en fonction du vécu et ressentis du groupe.

Le déroulé détaillé de notre intervention sera transmis à l'ensemble des participant-es.

Un temps de bilan pourra être proposé.

## 5. Le coût de notre intervention

Notre coût d'intervention est de **800€ TTC/jour/animateur-ice** et il comprend l'ensemble du travail nécessaire à la réalisation d'une intervention cohérente (réunions de structuration de l'intervention, préparation pédagogique, rédaction des documents supports, animation, travail administratif, rédaction de compte-rendu, bilan, ...).

Nous sommes organisme de formation, différents temps d'intervention peuvent donc être financés en tant que formation par l'intermédiaire de votre OPCA, du FDVA, ou de tout autre mode de financement de formation, dans ce cas nous nous alignons sur les tarifs qui sont les leurs.

Compte tenu du contexte économique actuel et de la difficulté pour certaine structure de trouver le budget nécessaire à nos interventions, nous essayons d'adapter nos tarifs aux moyens économiques dont disposent les structures qui nous sollicitent.

Nous acceptons ici un accompagnement de deux journées de 7h animées par deux animateur-ices sur une base de **1 800€ TTC correspondant au montant du FDVA obtenu (qui sera complété ou non par le collectif).**

## 6. Les intervenant-es

Nous faisons le choix d'intervenir le plus souvent possible en binôme et autant que possible homme/femme.

> Michael Guedj : 45 ans, facilitateur d'intelligence collective et de gouvernance partagée, formateur, facilitateur graphique

[mica@collectif-lavolte.org](mailto:mica@collectif-lavolte.org) / 06 84 48 75 85

> Marie Lucas : 45 ans, facilitatrice de dynamique collective

[marie@collectif-lavolte.org](mailto:marie@collectif-lavolte.org) / 06 27 17 23 91